

Plan de mise en œuvre 2021-2022 de la SCMO

Gouvernance et adhésion

1) Promouvoir la participation active et inclusive des membres, y compris les chercheurs en début de carrière (CDC) et les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC), à la gouvernance et aux comités de la Société.

- Le conseil doit discuter de ce que constitue le nombre minimum d'activités d'un comité par année et établir un mécanisme par lequel un comité peut être déclaré inactif.
- Le conseil doit concevoir un calendrier d'exécution permettant aux présidents des comités de signaler les défis et les accomplissements au conseil.
- Le personnel doit créer, par l'entremise de la plateforme Google Workspace ou d'un logiciel comparable, un moyen permettant aux membres du conseil de voir les activités entreprises par les différents secteurs de la Société.
- Le personnel doit concevoir un mécanisme permettant aux comités de déterminer les écarts au chapitre de l'adhésion avant qu'ils surviennent, et de les communiquer à la direction.

Justification : À l'heure actuelle, il est pratiquement impossible de déterminer avec précision les activités de la Société.

2) Améliorer les pratiques commerciales de la Société, y compris les statuts, la structure du conseil et de la direction, et les communications afin de servir les membres efficacement. Cette mesure comprend d'investir comme il se doit dans le personnel de la SCMO et la TI.

- L'AGA de 2021 devrait éliminer la structure de bourses rigide qui est codifiée dans les statuts tout en respectant les souhaits des donateurs de financement.
- La direction doit travailler à la recommandation de l'Institut sur la gouvernance portant sur la façon de modifier les activités du conseil/de la direction.
- Le personnel doit créer, par l'entremise de la plateforme Google Workspace ou d'un logiciel comparable, un système de courriel d'entreprise plus fiable pour tous les comptes de courriel @scmo.ca attribués.
- Le personnel doit créer un réseau d'entreprise bien structuré accessible par tout le personnel, les membres du conseil/de la direction et les présidents/membres des comités.

Justification : Cette mesure a été vivement recommandée dans le rapport de l'Institut sur la gouvernance.

3) Accroître l'éventail d'options pour la participation des scientifiques gouvernementaux au sein de la Société.

- La direction, conjointement avec le Comité des dispositions locales (CDL) de Victoria, devrait évaluer le succès du programme de participation « en gros » par ECCC pour le Congrès de Victoria.
- La direction, conjointement avec le CDL de Victoria, devrait évaluer la participation du MPO au Congrès.
- La direction devrait poursuivre les discussions avec le MPO concernant sa participation, dans le but d'avoir un programme de participation « en gros » pour le Congrès de Saskatoon.

Justification : Cette mesure a été vivement recommandée dans le rapport de l'Institut sur la gouvernance.

4) Veiller à ce que les activités de la Société demeurent à la fois pertinentes et appropriées en vue d'un bilan carbone réduit dans un monde touché par la COVID-19. Cela comprend des occasions de collaboration réelle avec des organisations nationales, des sociétés apparentées et un soutien concret aux activités des centres de la SCMO.

- La direction doit maintenir un engagement actif avec le NDRIO pour s'assurer que les ressources informatiques et l'ouverture des données disponibles pour les membres de la SCMO sont à un niveau concurrentiel international.
- La direction devrait désigner un groupe intéressé à organiser le Congrès virtuel de 2023.

Justification : Il est important de déterminer si le Congrès virtuel permet une participation élargie dans l'organisation par les plus petits centres.

5) Veiller à ce que la SCMO fournisse des services scientifiques et opérationnels à ses membres francophones.

- La direction devrait désigner des personnes en vue d'un petit comité spécial afin de comparer la SCMO aux sociétés apparentées à cet égard, et de formuler des recommandations concrètes au conseil d'ici le début de l'exercice 2022-2023.

Justification : À l'heure actuelle, on ignore comment s'en tire la SCMO sous ce rapport ni quels sont les besoins précis de la communauté francophone.

Excellence scientifique

1) Veiller à ce que le Congrès de la SCMO attire les meilleures connaissances scientifiques canadiennes et internationales dans des disciplines scientifiques appuyées par la SCMO et celles des sociétés apparentées.

- Le comité scientifique doit désigner des catégories de séances vastes et inclusives ainsi que des présidents pour celles-ci. Le but est d'assurer un cycle de congrès afin d'assurer une continuité et d'offrir un endroit accueillant pour les CDC.
- Le comité scientifique doit déterminer une façon d'inclure un membre de la communauté scientifique à chaque Comité du programme scientifique (CPS) du Congrès.
- Poursuivre les efforts afin d'impliquer les scientifiques du gouvernement, comme décrit au point 3.

Justification : S'assurer que les CDC se sentent accueillis aux congrès et réduire la perception d'un « club fermé » étaient les principaux enjeux relevés par le sondage stratégique auprès des membres.

2) Promouvoir les publications modernes et efficaces de la Société, soutenir les initiatives scientifiques locales des centres et élaborer des stratégies de médias sociaux efficaces.

- La rédactrice en chef du *Bulletin*, en collaboration avec le directeur général, doit s'assurer que le bulletin bimestriel est distribué de manière conforme à la loi sur la protection des renseignements personnels (p. ex. en incluant une case pour le renouvellement de l'adhésion).
- Promouvoir la publication des participants au Congrès dans *Atmosphere-Ocean*.
- Encourager les centres à proposer de nouvelles activités locales et à assurer le rayonnement national de ces activités.
- Élaborer une stratégie de communication qui intègre mieux les communications de la SCMO dans toutes les plateformes (courriels aux membres, site Web, Twitter, Facebook, *Bulletin de la SCMO* et *Atmosphere-Ocean*).

Justification : Le Bulletin a été désigné comme étant plus lu que la publication Atmosphere-Ocean, mais les nouvelles seraient davantage d'actualité s'il était envoyé directement aux boîtes aux lettres. Les deuxième et troisième points sont en grande partie une continuité de ce que la SCMO fait déjà. Le quatrième point tient compte de la nécessité d'améliorer la coordination entre les différentes plateformes de communication utilisées par la SCMO.

3) Établir des communications bidirectionnelles claires avec les organismes de financement et les deux ministères (ECCC, MPO) qui appuient officiellement la SCMO.

- Établir un point de contact avec ECCC et le MPO qui pourrait être transmis d'une direction à l'autre.
- Explorer les points de contact directs avec le CRSNG, la FCI et le NDRIO

Justification : L'un des aspects les plus importants du problème de « club fermé » évoqué dans le sondage auprès des membres est le fait que beaucoup de nos contacts sont personnels, plutôt que d'avoir lieu entre les établissements.

4) Rendre hommage à l'accomplissement exceptionnel des disciplines scientifiques appuyées par la SCMO ainsi que le service de la Société en décernant des bourses et des prix appréciables sur le plan financier.

- Revoir les montants financiers des bourses de la SCMO afin d'assurer une valeur significative lorsqu'ils sont corrigés en fonction de l'inflation depuis le lancement des bourses.
- Revoir le programme des boursiers dans le contexte des pressions démographiques exercées.

Justification : En grande partie attribuable au fait que les détails des bourses d'études sont codifiés dans les statuts, les bourses n'ont pas changé et leur montant est relativement négligeable à l'heure actuelle. En raison de l'explosion démographique, le programme des boursiers subit des pressions pour restreindre le nombre de nouveaux boursiers, même si une partie des boursiers actuels atteint un niveau d'activité considérablement réduit.

Éducation et rayonnement

1) Promouvoir la participation des étudiants, depuis l'école secondaire jusqu'à l'université, aux activités scientifiques de la Société, à la gouvernance, aux centres locaux et au Congrès annuel.

Encourager les étudiants à participer aux initiatives de recrutement.

- Faire participer le Comité d'éducation publique et scolaire (CEPS) aux activités tournées vers l'extérieur (tournées de conférenciers itinérants et congrès).

Justification : Le CEPS pourrait constituer le moyen de communication pour l'éducation et le rayonnement.

2) Fournir un soutien financier et logistique continu aux centres pour la participation aux expo-sciences régionales et la promotion connexe des disciplines scientifiques qui relèvent de l'égide scientifique de la SCMO dans les programmes éducatifs de la maternelle à la 12^e année.

- Fournir des directives claires aux centres concernant les fonds disponibles au début de chaque année d'activité (en septembre).

Justification : Les centres sont un lieu important d'activité et les ressources disponibles auprès du bureau national de la SCMO doivent être claires et transparentes.

3) Assurer des moyens de participation active aux programmes nationaux et internationaux pour les enseignants de la maternelle à la 12^e année afin d'accroître leur expertise dans les disciplines scientifiques qui relèvent de l'égide scientifique de la SCMO, notamment grâce aux efforts conjoints avec les sociétés apparentées.

- Le CEPS devrait évaluer l'efficacité du partenariat en cours avec l'Association canadienne des ressources hydriques (ACRH) dans le cadre du Projet Wet et rendre compte au conseil à temps pour l'examen du budget (janvier 2022).
- Le conseil doit créer une rubrique pour évaluer la rentabilité des programmes pour les enseignants, en considérant plusieurs options.

Justification : La SCMO commence tout juste à participer au projet Wet et sa participation doit être surveillée. Les programmes des enseignants de la SCMO ont traditionnellement été renouvelés en fonction d'un seul ensemble de programmes auxquels la SCMO a participé, et il faut en évaluer les pour et les contre.

4) Offrir des voies de dialogue entre les programmes universitaires et les institutions de la fonction publique qui embauchent un grand nombre de diplômés.

- La SCMO devrait reconstituer/réimaginer le comité d'éducation professionnelle et universitaire dont les activités ont en grande partie cessé en 2020-2021.

Justification : L'enseignement universitaire ne relève pas du mandat du SPEC, mais constitue un aspect important des activités de la SCMO. Des efforts tels que le Livre blanc sur l'éducation de l'ARRCU méritent d'être poursuivis.

5) Promouvoir et améliorer le rayonnement de la Société auprès des groupes traditionnellement sous-représentés, et établir une composante de justice climatique pour les activités de la SCMO.

- Le conseil devrait mettre en place un nouveau comité chargé de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en recourant aux sociétés apparentées et aux ressources sur le Web (p. ex. <https://notimeforsilence.org/>) comme modèle.
- La SCMO devrait fournir, par l'entremise du nouveau président, du conseil, et de la CEPS, un soutien aux sciences et à l'éducation pour l'initiative Black Environmental.

Justification : La SCMO est un acteur relativement nouveau dans cet espace qui évolue rapidement et il existe un risque important qu'elle soit perçue comme prenant du retard.